

**RAPPORT FINANCIER**  
**AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE NEUILLY-SUR-MARNE**  
**EXERCICE COMPTABLE 2023**  
 ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE 2024

Conformément à la loi et aux statuts de l'association, il est présenté dans ce rapport les comptes financiers de l'année 2023.

Pour rappel notre comptabilité est divisée en 2 parties afin de distinguer nos 2 activités :

- La gestion des Œuvres Sociales confiée par la commune à l'association que l'on appelle « Œuvres Sociales »
- La partie associative que l'on appellera « Association ».

**Situation de la trésorerie au 31/12/2023**

**« Œuvres Sociales »**

Disponibilités	2022	2023
BNP	- 27 594,22€	- 19 141,28€
Caisse OS	+ 85,02	+ 213,82
<b>TOTAL</b>	<b>- 27 509,20€</b>	<b>- 18 927,46€</b>

**« Association »**

Disponibilités	2022	2023
Placements au Crédit Mutuel	+ 63 003,73€	+ 64 066,78€
Crédit Mutuel (cpte Asso)	+ 6 785,02€	+ 11 087,66€
Caisse Asso	+ 184,70€	+ 59,90€
<b>TOTAL</b>	<b>+ 69 973,45€</b>	<b>+ 75 214,34€</b>

Les rapprochements bancaires ont été établis et justifient les soldes en banque.

**Compte de résultat du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**PARTIE « ŒUVRES SOCIALES »**

La principale recette est la subvention ville d'un montant total de 200 000€ versée en 4 fois. Cette subvention est liée à la convention signée avec la ville qui a été renouvelée de 2023 à 2024.

Au regard des contraintes budgétaires imposées par la collectivité, l'Amicale du Personnel Communal a été contrainte de maintenir, pour l'année 2023, la baisse des prestations décidée en septembre 2022.

Ces réductions ont été mises en place pour réduire le déficit et alléger la trésorerie.

On constate entre les lignes budgétaires de 2022 et 2023, les baisses significatives suivantes :

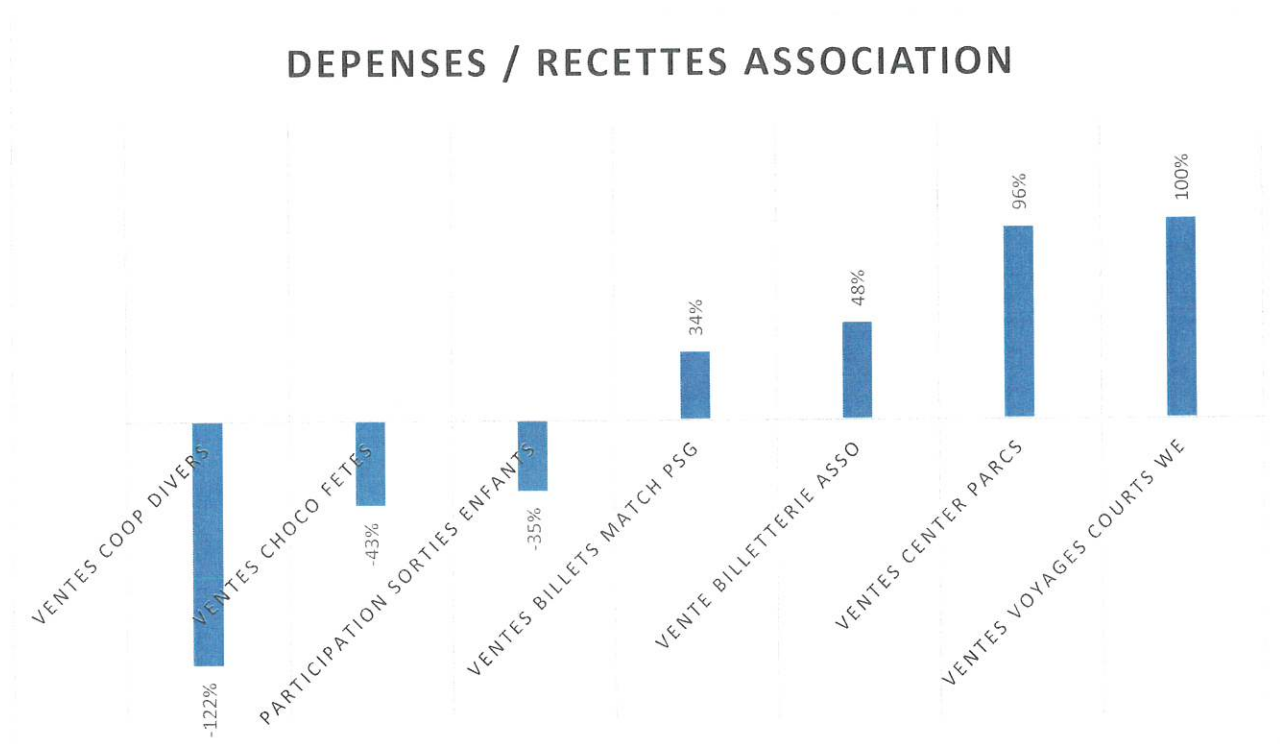
TARIFS REDUITS PARCS LOISIRS	-39 037,05
DEPART A LA RETRAITE	-788,70
ACHATS CHOCO FETES	-620,16
CLASSES TRANSPLANTEES	-718,40
ACTIVITES SORTIES DIVERSES	-1 963,85

## PARTIE « ASSOCIATION »

La majorité des recettes de l'association est constituée :

- Des ventes (billetterie, parfums, place de foot...)
- De l'organisation de voyages, sorties et soirées.

Les principaux postes de dépenses et recettes de l'association varient de la manière suivante entre 2022 et 2023 :



Les recettes liées aux cotisations des adhérents et des bénéficiaires évoluent de 1 % entre 2023 et 2022.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultats & annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui laissent apparaître un excédent de + 1 683,90 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

**Excédent de l'exercice + 1 683,90 €** au poste report à nouveau qui s'élève à **139 803,84 €**

Nous vous proposons ensuite d'imputer ce solde sur le poste réserve : **37 865,27 €**

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui est soumis à votre vote.

A Neuilly-sur-Marne, le 20 septembre 2024.

**Sébastien BOSSON**  
Trésorier de l'APC